



GSH10

VIVRE ET RESSENTIR LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT

Public

Toutes personnes en contact
avec les personnes âgées

Durée – Taille du Groupe

1 jour (7h/jour)
8 à 10 apprenants

Pré-requis

Aucun

Evaluation

A chaud et sous forme de quiz

Moyens Pédagogiques

Apports théoriques et
pratiques, Exercices pratiques,
Simulateur de vieillissement

Tarif

INTRA : 1350,00 €/jour hors
frais de déplacement, hors
frais duplication de support

Délat d'accès : « Notre organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative aux actions de formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les deux mois suivant votre demande. »

Modalités d'accès handicap : Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions. CAP Avenir prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.

« Les actions de formation sont exonérées de TVA selon l'application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts. »

Objectifs principaux

- Développer sa connaissance de la personne âgée.
- Comprendre et appréhender les effets du vieillissement en simulant les grandes déficiences motrices et sensorielles liées à l'âge, dans les actions du quotidien.

Objectifs spécifiques

- Comprendre et connaître les effets et les conséquences du vieillissement sur la personne : modifications physiques, troubles, rythmes biologiques, habileté cognitive, ...
- Découvrir et approfondir ses connaissances des troubles de la vision liés à l'âge :
 - La cataracte,
 - Le glaucome chronique,
 - La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA),
 - La rétinopathie diabétique,
 - Le décollement unilatéral de la rétine,
 - L'hémianopsie latérale homonyme (HLH).
- Découvrir et approfondir ses connaissances de la presbycusie (trouble de l'audition).
- Développer une réflexion autour de la limitation de la flexion articulaire et de la diminution de la motricité chez la personne âgée.
- Initier une réflexion et adapter ses pratiques professionnelles au regard des effets du vieillissement du résident.

Action de formation conduite par un intervenant formé au **simulateur de vieillesse**.

Les ateliers seront définis autour du quotidien du grand âge afin d'expérimenter les déficiences. Il sera demandé à l'établissement d'accueil de mettre à disposition les locaux et/ou le matériel adéquat : chambre, salle d'eau, instant repas, ...

Un certificat de réalisation nominatif sera remis aux apprenants à l'issue de la formation.

« Vivre et ressentir les effets du vieillissement ou du handicap, c'est le meilleur moyen de les comprendre et de garder en mémoire les sensations et surtout les émotions »

